

Transport de marchandises FCO **(Formation continue obligatoire)**

Contexte

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

Type de public

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

Pré-requis

- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

Objectifs

- Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession.
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
- Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs.
- Sur la route, sur véhicule, pour la conduite.

Validation des acquis

- Test théorique et pratique.

Dispositif de suivi

- Livret de formation.
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation.

Contenu*

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0H30)

BILAN DES CONNAISSANCES (3H30)

- Règlementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (11 HEURES)

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (6 HEURES)

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents



SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 HEURES)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestin

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 HEURES)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 HEURES)